



BCAE 5 érosion : Urgence d'agir et d'assurer une stabilité pour les agriculteurs

La BCAE 5 « érosion », nouvelle mesure de la PAC wallonne, fait l'objet de toutes les discussions sur le terrain mais aussi au niveau politique. Suivant le dossier de près et cherchant des solutions durables, la FUGEA, la FJA et l'UNAB réagissent.

Une BCAE 5 symbole des difficultés de mise en œuvre de la PAC

La mise en œuvre de la nouvelle PAC s'est avérée très compliquée sur le terrain. La BCAE 5 « érosion » cristallise ces tensions et les échecs liés à la communication trop tardive et l'ultra-complexification. Pour rappel, l'administration wallonne avait proposé un système basé sur une cartographie érosion. Cela avait été acté dans le Plan PAC wallon, pour une entrée vigueur en 2025. Un GT érosion avait été mis en place par le Ministre Borsus en vue de faire évoluer la mesure dans la perspective d'une applicabilité agronomique tout en gardant l'ambition de lutter concrètement contre l'érosion. Plutôt que d'emprunter la voie juridique, la FUGEA, la FJA et l'UNAB avaient décidé d'y participer constructivement.

Coup de théâtre dans les négociations

Fin juin, la Commission européenne a indiqué à la Wallonie qu'elle revenait sur un accord clé garantissant une période de 2 ans d'adaptation sans sanction. Dans ce contexte, le Ministre Borsus a alors annoncé que le nouveau système de cartographie érosion ne serait pas appliqué, proposant alors de revenir à un système basé sur la cartographie de l'ancienne mesure « R10-R15 » appliquée avant 2023, provoquant un blocage au sein du gouvernement wallon.

L'incertitude n'est pas tenable

Pour la FUGEA, la FJA et l'UNAB cette situation n'est pas tenable. Les enjeux liés à l'érosion doivent être pris en compte et nous savons qu'un statu quo ne tiendra pas. Ce contexte illisible et instable n'est pas tenable pour les agriculteurs, et en particulier les jeunes agriculteurs, qui ont dû consentir de lourds investissements sur le long terme et ont donc besoin impérativement et rapidement de disposer d'un système lisible et stable. Rappelons aussi que nos rotations culturales se raisonnent sur plusieurs années. Il est dès lors primordial que le Gouvernement wallon s'accorde sur un cadre stable garantissant de la prévisibilité aux agriculteurs.

Nos propositions pour une solution durable

Nos syndicats (FUGEA, FJA, UNAB) sont enclins à remettre d'application le référentiel R10-R15 durant une période transitoire et uniquement sur les parcelles à risque. Cette période devra être suffisamment longue pour permettre que les nécessaires discussions au sein du GT érosion aboutissent à un nouveau système durable dans le temps, applicable économiquement et agronomiquement pour les agriculteurs et permettant de lutter efficacement contre l'érosion. Nos demandes restent inchangées depuis le début des discussions : une cartographie ciblant les vraies zones à risques, un système de conseil et d'encadrement, des pratiques correctrices adaptées à la réalité de terrain, des exemptions pour les petites parcelles, etc.

Contacts FUGEA

- **Philippe Duvivier** – *Président* :
0491 56 33 86
- **Yves Vandevoorde** – *Coordinateur politique* : 0491 39 49 50

Contacts FJA

- **Florian Poncelet** – *Président* :
0493 75 28 63
- **Guillaume Van Binst** – *Secrétaire Général* : 0478 60 17 00

Contacts UNAB

- **Dominique Jacques** – *Président* :
0477 72 24 75